Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 579

Rubrik: Point de vue

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

L'impuissance et la fragilité

Chute d'un arbre sur la ligne. Coupure de courant, au village, de minuit à 13 heures. Usine et école fermées. Pas de chauffage: les pompes sont arrêtées. Rares sont ceux qui disposent encore d'un chauffage à bois. Repas froids. Très ennuyeux, pour les bébés. Pas de pain chez le boulanger: four arrêté. Pas de lait: les machines à traire des paysans sont en panne et la plupart des vaches ne supportent plus la traite à la main. De toute façon, la laiterie n'aurait pu refroidir le lait apporté. Pas d'essence à la pompe. Travaux arrêtés chez les artisans. Début de dégel dans les réfrigérateurs. Eau chaude au compte-gouttes, pour ne pas vider la réserve. Village quasi bloqué. Si la coupure avait duré douze heures de plus...

* * *

Nouveau meurtre d'un enfant à La Chaux-de-Fonds. Près de 5000 personnes manifestent, silencieusement, dans la rue. Raz-de-marée stupéfiant, sans doute unique, d'articles de presse et de lettres de lecteurs. Très rapidement, un ressac politique: conférence-débat annoncée par les indépendants; motion au Grand Conseil, soutenue par tous les partis; longue déclaration du Conseil d'Etat...

Que s'est-il passé?

Deux ensembles de faits: l'un — le crime lui-même, ses causes alléguées — bien délimité; l'autre — la réaction d'une grande partie de la population et de la presse locale — très flou, rassemblant des éléments disparates, contradictoires (relevant d'abord de la psychologie des foules, voire de l'opportunisme commercial et politique), brusquement cristallisés par l'événement catalyseur, truffés de mythes et de non-dit, rappelant «La rumeur d'Orléans» analysée par Edgard Morin en 1969.

Pas de doute que, sous la colère et l'indignation, c'est une somme formidable d'angoisses informulées qui s'est ébranlée. L'An Mil?... Habituellement canalisé, *diverti*, le besoin de sécurité a trouvé dans la manifestation de rue une expression collective, *ouverte*, prolongée ensuite par l'avalanche de lettres de lecteurs au journal local.

Mais quelles angoisses, quels fantasmes, quels fonds archaïques ont-ils été remués?

Cette «crise» — parce qu'elle en cache d'autres, latentes, souterraines, effrayantes — aurait pu être l'occasion d'un diagnostic.

La violence, la démence, les conflits, la mort — portés, ici, par un individu à un paroxysme — ont été en même temps exorcisés et *niés* par rejet sur un bouc émissaire et immolation symbolique du coupable.

Se rassurer et se déculpabiliser: le processus a pris une dimension collective telle que le rappel des violences et des folies *dont le corps social lui-même se rend en permanence coupable* aurait passé pour une perversion... Pas un mot ou presque, par exemple, à propos des dangers que fait courir et des victimes enfantines (expiatoires?) qu'impose la circulation routière.

Fait remarquable: «l'intelligentsia» locale — juristes, médecins, enseignants, éducateurs, psychologues... — qui aurait pu «élargir le débat» à peine amorcé, est restée, à de rares exceptions près, frileusement sur la touche, démontrant son impuissance à élucider et à prendre la mesure du phénomène.

Une fois de plus, il faudrait s'interroger aussi sur le rôle de la presse et sa responsabilité. Amplificateur? Exutoire — donc amortisseur? Une occasion de faire un examen de conscience a été ratée.

Subsiste un malaise. Bientôt, ce sera l'amnésie...

* * *

Coup de chapeau cordial à Bernard Mermod et à l'équipe du «Temps Présent» consacré à la pollution des eaux.

Les deux conseillers d'Etat, valaisan et fribourgeois, interrogés, n'ont-ils pas un peu honte? Au service de qui ces loustics-là sont-ils? Par ailleurs, on signale, au chapitre «Fontaine, je ne boirai plus de ton eau», l'article sur «Les teneurs en nitrates des eaux de fontaines et de sources en Suisse romande», de M. J.-P. Quinche, dans le dernier numéro de la Revue suisse d'agriculture.

Edifiant.

Gil Stauffer

MÉDIAS

L'annonce de la parution prochaine de deux hebdomadaires romands ne semble pas avoir pris au dépourvu les éditeurs de «L'Express» de Paris. Est aussitôt engagée une campagne d'abonnements. Et pour faire bon poids la page de titre du numéro 1543 est consacrée à l'Etat clochard en Suisse — remarquable texte de Laurent Rebeaud — avec un drapeau suisse qui «se ganguille» sur un tas d'or (les anciens comprendront notre allusion à un discours du syndic de Morges qu'on récitait volontiers en fin de soirée autrefois). Les hostilités sont ouvertes.

***

La «Basler Zeitung» et d'autres quotidiens alémaniques ont publié un article de Stefan Studer sur la tendance au monopole qui se manifeste dans la presse romande. Deux indications précises moins connues: le capital-actions de la «Tribune de Genève» a été réduit de 5 millions à 1 million et demi de francs en décembre 1980 et l'Eglise catholique de Genève ne paie que 200 000 francs par année pour permettre la parution du «Courrier».